

Commune d'ÉPINEUIL**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 09 mars 2026****Délibération n° 08-2026****Séance du 09 mars 2026**

Date de convocation :

27 février 2026

Date d'affichage :

27 février 2026

Nombre

de conseillers en exercice 12

de présents 8

de votants 10

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil, en séance publique sous la présidence de Madame Françoise SAVIE EUSTACHE, Maire.

PRESENTS Mesdames Françoise SAVIE EUSTACHE, Maryline JOUVEY, Messieurs Alain BŒUF, Michel LAPORTE, Georges LARCHER, Didier NOUVELOT, Claude REGNIER, Roger BLIN

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :

Frédéric CHAUVEAU (pouvoir à Françoise SAVIE EUSTACHE, Gilles GUILLEMETTE (pouvoir à Alain BŒUF)

Objet : Budget Primitif 2026**Rapporteur : Monsieur Claude REGNIER**

Le Budget est présenté au Conseil Municipal et est voté au chapitre, pour la section fonctionnement et au chapitre pour la section d'investissement du Budget Principal.

Après en avoir délibéré et voté, **à l'unanimité** le Conseil Municipal

ADOPTE le Budget Primitif 2026, comme suit :

BUDGET PRINCIPAL (en Euros)*- INVESTISSEMENT**

	DÉPENSES	RECETTES
Reste à réaliser de 2025		
Report solde investissement 2025	75 263.36	
INVESTISSEMENT 2026	253 658.93	328 922.29
TOTAL INVESTISSEMENT	328 922.29	328 922.29

- FONCTIONNEMENT

	DÉPENSES	RECETTES
Report solde de fonctionnement 2025		346 873.42
FONCTIONNEMENT 2026	879 472.42	532 599.00
TOTAL FONCTIONNEMENT	879 472.42	879 472.42

« L'assemblée délibérante autorise le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel ».

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire

Madame Françoise SAVIE EUSTACHE



Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente
délibération, qui a été transmise en
Sous- Préfecture le _____
et affichée le _____